

Description

*Rampe ML Aéro
à Gyroled® économiques pour véhicules « Marshaller »*



AVANTAGES :

- Puissance d'éclairage très élevée : parfaite visibilité quelles que soient les circonstances climatiques
- Signaux facilement lisibles et identifiables à grande distance
- Consomme très peu d'énergie, elle soulage alternateur et batterie
- Fonctionnant sans courroie interne, le gyrophare ne nécessite que très peu d'entretien
- Gyroled® homologué R65 orange tournant ou à éclats
- Facile d'installation
- La structure en aluminium de la rampe la rend parfaitement insensible à la corrosion
- Carénage en polycarbonate : *La grande transparence et son excellente résistance aux chocs font du polycarbonate le matériau le plus approprié à la fabrication des éléments d'éclairage automobile,*
- N'émet aucun bruit, discrétion sonore optimale
- Rampe de même gamme que celles retenues par la Police Nationale pour l'équipement de tous ses véhicules
- Suit les recommandations du CHEA A-I-68 relatives aux conditions d'homologation et procédure d'exploitation des aéroports
- Fabrication française

Caractéristiques techniques

- Longueur 1.10 m (largeur 280 mm, hauteur 135 mm) – option 1,50m pour véhicules utilitaires
- 2 Gyroled® de couleur orange rotatifs ou à double éclats
- Alimentation 12V/24V
- Texte « FOLLOW ME » rétro éclairé à l'arrière de la rampe
- Texte « FLYCO » rétro éclairé à l'avant de la rampe
- 1 Feu Vert à led L51 pour autorisation de roulage
- 1 Feu Rouge à led L51 pour arrêt de roulage
- Rampe commandée par un ensemble traditionnel avec interrupteur, relais fusibles
- Faisceau véhicule 10 mètres
- Livrée avec fixations permanentes universelles noires mates traitées contre la corrosion.

Options



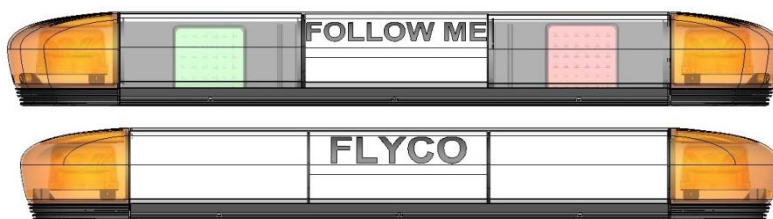
Prise de toit étanche



Longueur 1.50m pour véhicule
utilitaire



Pack CCS8 : Systèmes de commandes
centralisées pour les véhicules spécifiques



Homologies

PHOTOMETRIE : Homologation selon règlement ECE-R65

Gyroled® Orange en mode rotatif (gyrophare) TA1 (E2) 00 09031

Gyroled® Orange en mode à éclats (double éclats) TA1 (E2) 00 09032

Garantie

Garantie : 1 an (2 ans si installation dans un point service agréé par Mercura)

Garantie Gyroled® : 2 ans

Gyroled	Longueur	Prise de toit	Code
Rotatifs	1,10 m		24879-00
Rotatifs	1,50 m		27500-00
Rotatifs	1,10 m	Oui	24234-00
Rotatifs	1,50 m	Oui	Nous consulter
A Eclats	1,10 m		24095-00
A Eclats	1,50 m		26342-00
A Eclats	1,10 m	Oui	25186-00
A Eclats	1,50 m	Oui	Nous consulter